

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

19 décembre 2024 à 11 heures

à la salle du conseil du bureau d'arrondissement, situé au 1130, route de l'Église,  
Québec

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Communications écrites au conseil
3. Période de questions des citoyens portant sur les points inscrits à l'ordre du jour
4. Matières nécessitant une consultation publique
  - 4.1 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 1320, avenue Jean-De Quen, lot 2 014 815, quartier de Saint-Louis, district électoral de Saint-Louis-Sillery - GT2024-513
  - 4.2 Demande de dérogation mineure pour la propriété sise aux 851-859, avenue Myrand, lot 3 184 906, quartier de la Cité-Universitaire, district électoral de Saint-Louis-Sillery - GT2024-514
5. Propositions
  - 5.1 Demande assujettie à un règlement relatif au PIIA - 851-859, avenue Myrand, lot 3 184 906, quartier de la Cité-Universitaire, district électoral de Saint-Louis-Sillery - GT2024-515
  - 5.2 Ordonnance numéro O-662 concernant des modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau local relativement au chemin Sainte-Foy - District électoral de la Pointe-de-Sainte-Foy - TM2024-407
6. Adoption des règlements
  - 6.1 Adoption du *Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy - Sillery - Cap-Rouge sur la tarification de biens et de services et les autres frais*, R.C.A.3V.Q 356 - FN2024-078
7. Clôture

L'assistante-greffière  
d'arrondissement

Marie-Andrée Bougie